

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION

TENU LES 25, 26 ET 27 MARS 2015

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les 25, 26 et 27 mars 2015.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX

- Ø Association Canadienne des Policiers (ACP)
- Ø Rencontres avec le DGA Morency et M^e Claude Gravel
- Ø Rencontre avec M. Paulin Aubé de la Fédération des policiers municipaux du Québec
- Ø Rencontre avec M^{me} Madeleine Giauque du Bureau des enquêtes indépendantes
- Ø Rencontre avec le sous-ministre, M. Denis Marsolais
- Ø Nouveau budget du gouvernement *versus* Sûreté du Québec
- Ø Registre des armes à feu
- Ø Réunion du CPC avec l'État-major concernant la restructuration à la Sûreté du Québec

Association Canadienne des Policiers (ACP)

Le président, M. Pierre Veilleux, explique aux membres du Conseil de direction qu'une rencontre a eu lieu entre l'Association et le président de l'ACP, M. Tom Stamatakis, et son agent de communication, M. Michael Gendron, pour arrimer la réintégration de l'APPQ au sein de l'ACP. Il informe les membres du Conseil de direction que la rencontre fut concluante et que l'APPQ s'est jointe aux rangs de l'ACP. D'ailleurs, le président mentionne avoir déjà participé à une rencontre du conseil d'administration au mois de mars dernier au cours de laquelle l'APPQ a présenté le dossier de mortalité des membres de la Sûreté du Québec. Dossier à suivre...

Rencontres avec le DGA Morency et M^e Claude Gravel

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction que deux rencontres ont eu lieu en début d'année avec le DGA Morency afin de lui transmettre quelques inquiétudes à la suite des nouveaux changements d'acteurs au niveau des relations de travail à la Sûreté du Québec. M. Morency s'est fait rassurant à l'effet que le nouvel État-major devait effectuer des changements de structure et que la cadence devrait reprendre en avril avec le nouveau budget.

Quant à la rencontre avec M^e Claude Gravel, nouveau porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Veilleux indique que nous sommes à arrimer le nouveau système de

négociation avec l'Institut de la statistique du Québec et le Conseil du trésor. Dossier à suivre...

Rencontre avec M. Paulin Aubé de la Fédération des policiers municipaux du Québec

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une rencontre a eu lieu entre le vice-président de la FPPMQ, M. Paulin Aubé, et lui-même le 21 janvier dernier. Le but de cette rencontre était de reprendre certaines discussions sur des dossiers communs. M. Aubé nous a signifié qu'il voulait collaborer avec l'APPQ et qu'il fallait mettre dernière nous les différends qui ont pu nous distancier depuis quelques années. M. Veilleux ajoute qu'ils ont discuté longuement et que la rencontre s'est terminée sur une note plus que positive.

Rencontre avec M^{me} Madeleine Giauque du Bureau des enquêtes indépendantes

Le président, M Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction qu'une rencontre est prévue pour le 2 avril prochain avec la nouvelle directrice du Bureau des enquêtes indépendantes, M^{me} Madeleine Giauque, afin de la sensibiliser à la position de l'Association concernant le prochain règlement sur le déroulement des enquêtes indépendantes.

Rencontre avec le sous-ministre, M. Denis Marsolais

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction qu'une rencontre a eu lieu entre l'Association et le sous-ministre, M. Denis Marsolais, le 13 mars dernier. Le but de la rencontre était de vérifier les intentions du Ministère sur d'éventuels changements à la *Loi sur la police*.

M. Veilleux mentionne que nous avons également profité de l'occasion pour présenter les attentes de l'Association sur les différents dossiers en cours comme, notamment, la négociation de notre contrat de travail et de notre régime de retraite, le prochain règlement sur les enquêtes indépendantes et la carte policière au Québec.

Nouveau budget du gouvernement *versus* Sûreté du Québec

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que les coupures budgétaires de l'année financière 2014-2015 sont reconduites dans le nouveau budget du gouvernement Couillard pour l'année 2015-2016.

Registre des armes à feu

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction des interventions médiatiques des derniers jours et de celles à venir concernant le jugement de la Cour suprême du Canada relativement à la perte des données du registre fédéral des armes à feu.

Réunion du CPC avec l'État-major concernant la restructuration à la Sûreté du Québec

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction de la rencontre du CPC, tenue le 11 mars dernier, sur la restructuration de postes d'officiers et des districts. Le Directeur général a expliqué sa vision générale et chacun des DGA a ensuite expliqué les changements proposés dans leurs différentes fonctions.

M. Veilleux souligne qu'en fait nous n'avons rien appris de plus que ce que nous savions déjà. Depuis la rencontre des officiers au mois de février dernier, certains documents en circulation nous étaient déjà parvenus résumant ainsi les positions expliquées lors de cette rencontre. M. Veilleux ajoute que les principaux changements sont de nature administrative pour l'instant et que nous devons attendre les prochaines phases afin d'évaluer les impacts possibles au niveau des membres syndiqués. Dossier à suivre...

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD

- Ø Discipline
- Ø Déontologie
- Ø Enquêtes indépendantes (projet de cadre réglementaire)
- Ø Mesures administratives
- Ø Griefs
- Ø Article 119 (2)
- Ø Comité de Restructuration de l'APPQ
- Ø Comité concernant la problématique du stationnement au Quartier général de Montréal
- Ø Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)
- Ø Comité sur la conduite d'urgence - Véhicule filature
- Ø Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force
- Ø Fonds de soutien et de défense

Discipline

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 22 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 42 dossiers en attente d'audition. Des rencontres ont lieu entre la DNP, le président de l'autorité disciplinaire et lui-même afin d'activer le processus de conciliation en matière disciplinaire.

Déontologie

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 27 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 21 dossiers en attente d'audition.

Enquêtes indépendantes (projet de cadre réglementaire)

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il a eu une rencontre avec le ministère de la Sécurité publique en compagnie du

président, M. Pierre Veilleux, et de M^e Alain Rousseau le 13 mars 2015. Une autre rencontre est prévue avec M^e Madeleine Giauque du Bureau d'enquêtes indépendantes le 2 avril 2015.

Mesures administratives

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 34 membres faisant l'objet de mesures administratives, soit 15 membres en relevé provisoire à pleine solde, 9 membres en relevé à demi-solde et 10 membres en assignation administrative.

Griefs

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'il y a, au niveau de son département, 24 griefs en vertu de l'article 6, concernant l'assistance judiciaire, et 70 griefs en vertu de l'article 30, qui concernent certaines décisions disciplinaires sur sanction et/ou des mesures administratives.

Article 119 (2)

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que les auditions disciplinaires à venir du Comité 119 (2) concernent trois (3) membres ayant été reconnus coupables au niveau criminel, soit un premier cas impliquant la possession de stupéfiants, un autre cas impliquant un vol dans une épicerie et un dernier cas impliquant l'importation de stéroïdes anabolisants.

Comité de Restructuration de l'APPQ

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que des rencontres du Comité sont prévues afin de préparer la présentation des recommandations qui se feront au Congrès annuel des délégués ainsi que pour la finalisation du contenu pour la formation en éthique qui sera également présentée lors de ce même Congrès.

Comité concernant la problématique du stationnement au Quartier général de Montréal

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que les recherches et travaux pour effectuer la présentation du dossier au Congrès suivent leur cours.

Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le rapport d'analyse est complété en vue d'être présenté au prochain Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force. De plus, lors de la dernière réunion du comité, un projet du groupe Ellipse visant le support informatique aux multiples programmes d'aide existants fut présenté. Par la suite, il fut convenu, avec le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, de refaire cette présentation au Conseil de direction avec une proposition d'établir un projet pilote. Le tout fera partie d'une présentation au prochain Congrès annuel des délégués.

Comité sur la conduite d'urgence – Véhicule filature

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que, dans ce dossier, la Sûreté du Québec fera un rapport lors d'un prochain Comité paritaire et conjoint et qu'il y aura des discussions pour aller de l'avant dans un projet de sensibilisation élargi sur les enjeux reliés à l'activité de filature.

Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le taux de participation est un véritable succès. Il reste beaucoup de travail à faire pour la préparation du contenu et la logistique de la conférence qui, rappelons-le, implique environ 25 conférenciers répartis sur sept conférences, sur deux jours, avec un auditoire de plus de 250 personnes.

De plus, un travail de fond se poursuit pour la prochaine revue du CRDP qui traitera exclusivement du sommet, ainsi que la publication d'un ouvrage collectif aux Éditions Yvon Blais résumant les actes du colloque.

Fonds de soutien et de défense

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le comité *ad hoc* composé du directeur syndical, M. Sylvain Viel, du vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, et de lui-même, recommande d'aller de l'avant dans une demande au Fonds de soutien reliée au refus d'une demande d'assistance judiciaire concernant une enquête criminelle qui s'avérait au départ non reliée au travail policier mais qui, après vérification plus approfondie par l'avocat représentant le membre, confirme que les actions du policier ont été faites uniquement à des fins policières.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. CLAUDE BLAIS

- Ø Comité paritaire et conjoint
 - § Imposition - Postes du Nord
 - § Reclassement d'emplois
 - § Suivi du dossier - Devis ISQ
- Ø Sous-comité de Formation et perfectionnement
- Ø Sous-comité des Griefs
- Ø Commission de formation et de recherche
- Ø Griefs en négociation
- Ø Arbitrages en cours
 - § Grief # 31418
 - § Grief # 31393
 - § Grief # 31395
 - § Grief # 32762
 - § Grief # 31394
- Ø Récupération de primes de rotation versées en trop par la SQ

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction des activités reliées aux comités et sous-comités dont il est responsable.

Comité paritaire et conjoint

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a eu quatre rencontres paritaires du Comité paritaire et conjoint depuis le dernier Conseil de direction. Il est mentionné que les parties ont signé un lot de huit ententes du sous-comité des Griefs pendant cette période.

Sujets traités

§ Imposition - Postes du Nord

Sur ce sujet, il est mentionné que nous sommes toujours en attente d'un retour de la Sûreté du Québec.

§ Reclassement d'emplois

Sur ce point, la Sûreté ne nous a toujours pas donné de retour global et nous lui avons demandé son positionnement sur les dossiers que nous lui avons présentés. Il est mentionné que la Sûreté a traité un dossier pour lequel elle a réévalué l'emploi à la hausse, mais que cela s'est fait hors CPC et qu'il s'agit de l'emploi de technicien-chef cinémomètre / alcootest auquel on a ajouté plusieurs nouvelles tâches reliées à l'évaluation des drogues.

§ Suivi du dossier - Devis ISQ

Par rapport à ce point, les travaux se poursuivent. Une rencontre technique a été tenue le 17 février dernier avec les gens de l'ISQ et de la Sûreté. Depuis, nous avons procédé à des échanges de documents afin de valider, de part et d'autre, les informations qui doivent servir à l'étude de rémunération.

Sous-comité de Formation et perfectionnement

M. Claude Blais, vice-président aux Grievs et à la formation, mentionne qu'il y a eu une rencontre du sous-comité de Formation et perfectionnement depuis le dernier Conseil de direction.

Parmi les sujets d'intérêt qui y ont été traités, il est mentionné que les membres du sous-comité ont discuté de l'identification d'un objectif pour les années 2015-2016 et qu'à cet égard l'Association a soulevé une problématique de maintien des compétences en matière d'emploi de la force et qu'un projet pilote pourrait être développé avec les instructeurs pour pallier à la problématique.

Il est également mentionné que les 20 heures excédentaires allouées au bloc « C » en enquête ont été remises en question, que cette formation a été remise en révision au niveau des heures excédentaires, puis qu'au total près d'une douzaine de formations font l'objet d'une révision du nombre d'heures excédentaires.

Un directeur précise que la formation des prochains reconstitutionnistes se fera à l'ENPQ et que les heures excédentaires prévues à la charte feront l'objet d'une révision par le sous-comité de la charte.

Un autre directeur demande si de la formation nautique est prévue pour la prochaine période estivale. M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, répond qu'à sa connaissance il n'y en a pas de prévue.

Sous-comité des Griefs

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne qu'il n'y a eu aucune rencontre paritaire du sous-comité des Griefs, mais que les membres syndicaux se sont réunis à quelques reprises pour évaluer les prochains griefs qui seront traités au sous-comité.

Commission de formation et de recherche

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne qu'il n'y a eu aucune rencontre de la Commission depuis le dernier Conseil de direction.

Griefs en négociation

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne qu'il n'a rien à discuter sur ce point de l'ordre du jour.

Arbitrages en cours

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, réfère les membres du Conseil de direction à la liste des arbitrages en cours de son département et attire l'attention sur les nouveaux griefs portés à l'arbitrage depuis le dernier Conseil, soit :

- § le grief # 31418 qui conteste les modifications apportées à l'équipe multidisciplinaire de Rivière-du-Loup de façon unilatérale;
- § le grief # 31393 qui conteste la position de la Sûreté du Québec de refuser le remboursement de l'assurance déménagement;
- § le grief # 31395 qui conteste la position de la Sûreté du Québec de refuser l'octroi de vacances ou de congés fériés aux membres qui sont en retour progressif;

§ le grief # 32762 qui conteste une modification de régime de rotation au service des Communications médias sans avoir obtenu préalablement l'accord de l'Association par entente;

§ le grief # 31394 qui conteste les offres de placement que la Sûreté fait aux PAHV qui atteignent 36 mois de variabilité. M. Blais précise que ce grief a été joint au grief de M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, qui conteste les postes vacants de plus de 120 jours dont les processus ne sont pas débutés.

Récupération de primes de rotation versées en trop par la SQ

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil que la Sûreté a entrepris une vaste opération de récupération de primes de rotation versées en trop. À cet effet, il a remis à chacun des directeurs une copie de l'entente intervenue entre la Sûreté et l'Association en mai 2014 traitant de la façon de procéder pour la récupération. Il ajoute que plus ou moins 800 membres seront visés par cette opération et qu'il a informé la Sûreté qu'aucune récupération ne pourra être faite pour des sommes dues depuis plus de trois ans.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES, M. JOCELYN BOUCHER

- Ø Rapport du comité de Révision des Statuts et Règlements de l'APPQ
- Ø Rapport du sous-comité conjoint sur le Placement et la promotion
 - § Conflit avec un gestionnaire
 - § Placement prioritaire
 - § Admissibilité des membres libérés pour exercer des fonctions à l'ENPQ
 - § Renouvellement CT ACCEF
 - § Placement du garde du corps du Directeur général
 - § MRC des Sources *versus* MRC de Memphrémagog
 - § Délai d'admissibilité à la suite d'un échec à un test d'anglais
 - § Nouveau vis-à-vis du côté patronal

Rapport du comité de Révision des Statuts et Règlements de l'APPQ

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que le comité s'est réuni les 3 et 4 mars 2015.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, indique que le comité, avec l'assistance de M^e Alain Rousseau, a procédé à l'insertion des amendements proposés par le comité de Restructuration de l'APPQ en plus d'analyser les deux demandes lors du Conseil de direction de décembre 2014.

M. Boucher explique que la première demande avait été faite par un directeur pour réviser le remboursement des frais postaux lors des élections qui n'avaient pas été revus depuis 2000. Le comité présentera donc un amendement pour faire passer le remboursement des frais postaux de 250 \$ à 750 \$ pour les candidats directeurs et de 1 000 \$ à 3 000 \$ pour les candidats à un poste de l'Exécutif. Cela s'explique par la hausse du coût du timbre postal de 0,46 \$ à 1 \$ et par l'augmentation du nombre de membres depuis 2000.

M. Boucher mentionne que la deuxième demande provenait d'un membre de l'Exécutif qui demandait d'analyser la pertinence de revoir à la baisse le délai de sept jours pour la transmission des textes d'une entente de principe avant la présentation aux membres. Après analyse, le comité a décidé de ne présenter aucun amendement en ce sens.

M. Boucher ajoute que le comité proposera également un autre amendement, en plus de ceux présentés lors du dernier Conseil de direction, soit l'ajout suivant : « ainsi que les employés de l'Association et tout autre tiers désigné par l'Association » à la fin de l'article 6.04, puisque les employés de l'Association ne sont pas prévus dans ce paragraphe pour bénéficier des plans d'assurances collectives de l'Association.

Rapport du sous-comité conjoint sur le Placement et la promotion

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que deux réunions se sont tenues depuis le dernier Conseil de direction, soit les 19 février et 19 mars 2015, et que la prochaine rencontre est prévue pour le 16 avril prochain.

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée des dossiers qui ont été discutés lors des dernières réunions, soit :

§ Conflit avec un gestionnaire

M. Boucher informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale désirait sortir un membre de son unité à cause d'un conflit avec son gestionnaire et le gestionnaire d'une autre unité où il avait été prêté.

M. Boucher indique que l'APPQ a fait des représentations à l'effet que le membre puisse y demeurer s'il le désirait, car aucun plan de suivi et d'encadrement ne démontrait qu'il ne pouvait répondre aux attentes pour cet emploi. M. Claude Blais, vice-président aux Grievs et à la formation, a également fait des interventions de son côté dans ce dossier.

M. Boucher ajoute que ce membre est revenu de maladie et a réintégré son emploi et que la partie patronale nous a informés que le gestionnaire de ce membre est très satisfait de son travail et de son comportement et qu'il répond très bien au plan de suivi et d'encadrement mis en place depuis son retour.

§ Placement prioritaire

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale voulait placer un membre

prioritairement dans un emploi de préposé à l'administration dans un autre poste MRC à cause d'un conflit avec les autres membres de son unité.

M. Boucher indique que nous avons informé la partie patronale de notre désaccord de prioriser ce membre pour cet emploi, qu'il n'avait d'ailleurs pas demandé, et qui était vacant depuis plus de 120 jours. La partie patronale nous a informés lors de la réunion du 19 février dernier qu'elle n'ira pas de l'avant avec ce placement.

§ **Admissibilité des membres libérés pour exercer des fonctions à l'ENPQ**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale refuse de considérer les membres de l'ENPQ dans les processus de dotation, sauf en promotion d'agent à sergent. La Dotation refuse même de les considérer en priorité après 30 mois de leur contrat initial de 36 mois s'ils ont demandé une prolongation de contrat.

M. Boucher mentionne qu'un bulletin spécial a été transmis pour informer les membres de cette décision et que l'APPQ a déposé deux griefs collectifs en plus d'accepter le grief d'un membre pour contester ces décisions.

M. Boucher souligne qu'il serait bon de rappeler aux membres l'importance de tenir compte de ces aspects avant d'accepter d'aller occuper une fonction à l'ENPQ.

§ **Renouvellement CT ACCEF**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale nous a informés que le renouvellement du CT ACCEF, effectif le 1^{er} avril 2014, prévoit la coupure de cinq postes :

UO 4510 Service des Enquêtes - Renseignement criminel

2 postes d'agent de renseignement à couper (aucun poste vacant)

UO 4360 Division Surveillance physique

2 postes d'agent d'équipe de surveillance à couper (5 postes vacants)

UO 4731 Division des Enquêtes - Crimes économiques CE

1 poste de sergent coordonnateur à couper (aucun poste vacant)

M. Boucher ajoute que la partie patronale nous a confirmé que les effectifs y seront régularisés par attrition.

§ **Placement du garde du corps du Directeur général**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale nous a informés que le Directeur général avait changé ses gardes du corps.

M. Boucher mentionne qu'un garde du corps qui était à l'unité d'Urgence Ouest avant de devenir garde du corps y sera retourné par un placement du Directeur. M. Boucher ajoute que l'APPQ a convaincu la partie patronale d'appliquer la priorité de placement, reliée au protocole convenu lors de la création de l'unité du MURN, dont devait bénéficier un autre agent avant d'y placer ce garde du corps.

M. Boucher indique qu'un autre garde du corps qui était également à l'unité d'Urgence Ouest avant de devenir garde du corps est présentement prêté à la DPP depuis le 9 juin 2014 et que le Directeur général a décidé de le placer à cette unité en y transférant son numéro d'emploi actuel. Selon la partie patronale, ce membre aurait été le plus ancien des candidats s'il avait appliqué à cette unité lors du concours provincial et la formation en conduite, telle qu'elle est exigée aujourd'hui, n'était pas en vigueur au moment où celui-ci a accédé à sa fonction de garde du corps du Directeur général. L'APPQ évalue la possibilité de déposer un grief dans ce dossier.

Nous avons de l'information d'un directeur à l'effet que le Directeur général désirait placer un PHV à la DPP afin qu'il puisse remplacer le nouveau garde du corps du Directeur général lors de ses absences. M. Boucher souligne que l'APPQ a reçu un avis de placement qui indique que ce PHV est placé directement au cabinet du Directeur général et non à la DPP.

§ **MRC des Sources versus MRC de Memphrémagog**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction qu'un membre du Poste de la MRC des Sources a demandé que l'on effectue une vérification parce qu'un PHV avait obtenu le poste de la MRC de Memphrémagog alors qu'il l'avait demandé.

M. Boucher explique que, selon le membre, le poste était à distance de mutation de la MRC des Sources vers la MRC de Memphrémagog et à distance de transfert dans le sens inverse sur Google lorsqu'il déplaçait le curseur sur la carte pour le mettre à l'endroit exact du poste. M. Boucher informe les membres de l'assemblée que la partie patronale nous est revenue en disant que, selon Google, les deux postes étaient à distance de transfert.

M. Boucher a demandé au directeur de l'Estrie d'effectuer le trajet dans les deux sens avec un véhicule ayant un odomètre certifié et la distance entre les deux postes est de moins de 50 kilomètres dans les deux sens, donc en mutation. La partie patronale demandera à un officier de faire les trajets et nous poursuivrons les discussions par la suite.

M. Boucher souligne que cela aura sûrement un impact sur l'application de l'article 22 pour ces unités.

§ **Délai d'admissibilité à la suite d'un échec à un test d'anglais**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction que nous avons été informés que la partie patronale imposait un délai de six mois avant de considérer à nouveau les candidats ayant subi un échec à un test d'anglais, et ce, pour tous les emplois exigeant un niveau d'anglais identique ou supérieur.

M. Boucher informe les membres du Conseil de direction que nous avons informé la partie patronale que nous étions en désaccord avec cette pratique et que nous déposerons un grief puisque rien n'est prévu en ce sens dans la politique de gestion Emp.Plac.-31.

M. Boucher ajoute que des discussions sont présentement en cours pour tenter de trouver une application qui pourrait satisfaire les deux parties.

§ **Nouveau vis-à-vis du côté patronal**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que le capitaine Jean-François Roberge a quitté le service de la Dotation policière et qu'il est maintenant aux Relations de travail et au CPC. M. Boucher ajoute que son nouveau vis-à-vis est le lieutenant André Santerre qui est désormais coordonnateur aux Relations de travail et que M^{me} Maryse Alie est maintenant chef de la Dotation policière.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. DANIEL ROLLAND

- Ø Rapport sur le comité de Stratégie
- Ø Décision dans le dossier de La Romaine
- Ø Départ de M. Richard Laliberté, de M^{me} Manon Lanthier et d'autres personnes du département de SST au GQG
- Ø Comité d'Équipement
- Ø PAPP - Système de révision
- Ø Dossier des motoneiges à Matane
- Ø *Débriefing* opérationnel post-traumatique
- Ø Problématique au niveau du PAPP
- Ø Dossier de harcèlement
- Ø Arbitrages en cours
 - § Dossier de congédiement
 - § Dossier de congédiement
 - § Coupures de paie

Rapport sur le comité de Stratégie

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le comité de Stratégie s'est réuni du 17 au 19 mars inclusivement. Les discussions sur le contenu des travaux effectués durant cette période se déroulent à huis clos.

Décision dans le dossier de La Romaine

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, fait un suivi du dossier de La Romaine en expliquant que l'inspectrice avait émis des avis de dérogation et donnait à la Sûreté du Québec jusqu'au 31 janvier 2015 pour apporter les correctifs. M. Rolland informe les membres de l'assemblée que la Sûreté du Québec a présenté un plan de correction, comportant l'ajout d'un policier sur le territoire de La Romaine, qui fut rejeté à la suite des interventions faites par M. Gaétan Boulianne et lui-même. Un nouvel avis de dérogation fut émis avec, comme date butoir, le 5 mars. Présentement, la patrouille sur le territoire se fait avec deux patrouilleurs en service et deux en disponibilité.

M. Rolland ajoute que la Sûreté du Québec a contesté la décision devant la CLP. M. Rolland indique aux membres de l'assemblée qu'il y a eu une conférence préparatoire le 20 mars dernier et que la CLP est prête à procéder dès le 15 juin prochain.

Départ de M. Richard Laliberté, de M^{me} Manon Lanthier et d'autres personnes du département de SST au GQG

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite d'une nouvelle orientation prise par la nouvelle direction, la structure du service de la Santé et de la sécurité du travail de la Sûreté du Québec changera. Certaines positions du nouvel État-major ont créé tellement de remous que certaines personnes ont préféré quitter le département. C'est ainsi que le directeur du service, M. Richard Laliberté, a annoncé sa retraite effective pour le mois de juin permettant ainsi de faire la transition des dossiers avant son départ. Son adjointe, M^{me} Manon Lanthier, quitte pour le Recrutement. Les trois postes au Quartier général de Québec sont rapatriés au Quartier général de Montréal. Par cette action, les personnes attirées à ces fonctions ne reviendront pas et appliquent sur des postes interministériels.

M. Rolland indique qu'il est en attente de la nomination du ou de la remplaçante de M. Laliberté.

Comité d'Équipement

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que la réunion du comité d'Équipement qui devait avoir lieu le 24 mars dernier fut annulée, faute de responsable. M. Rolland explique aux membres que son vis-à-vis, l'inspecteur-chef Ghislain Gervais, a été démis de ses responsabilités de directeur du service. N'étant plus décisionnel et M. Laliberté n'étant plus chef de son service, le comité d'Équipement n'a donc plus de membre en poste pour la partie patronale. M. Rolland note aussi que la haute direction a également démis le capitaine Yves Senay de ses fonctions de responsable du service des Transports. M. Rolland indique qu'il est en attente d'une rencontre avec le DGA Morency afin de connaître les remplaçants et aussi connaître les nouvelles orientations de la grande fonction de l'Administration.

PAPP - Système de révision

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que le système de révision est en place et que, pour commencer, la procédure est que le membre rencontre son directeur pour que celui-ci fasse la première étape, soit rencontrer la personne qui a procédé à l'évaluation, et discute avec lui des possibilités de corriger les imperfections. S'il y a toujours impasse à la suite de cette étape, ce sera alors au vice-président, M. Rolland, à faire une intervention auprès de la capitaine Nathalie Barbeau afin de déterminer ensemble la façon de dénouer l'impasse.

Dossier des motoneiges à Matane

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que la vidéo qu'un directeur lui a fait parvenir a été transmise au service des Ressources matérielles et au service des Transports. Il aurait dû y avoir discussion à ce sujet le 24 mars dernier au comité d'Équipement; malheureusement, cette rencontre fut annulée. Il y a toujours des discussions en cours concernant ce dossier; toutefois, si nous parvenons à nous entendre, la solution ne sera pas implantée avant la prochaine saison.

Débriefing opérationnel post-traumatique

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que, lors d'événements à haut risque ou à haut niveau de stress, il est important de faire les démarches avec le gestionnaire de poste pour avoir, dans les plus brefs délais, un *débriefing* post-traumatique avec les membres, l'équipe ou le poste impliqué. Le programme d'aide aux employés a ses ressources et offre ce service. M. Rolland demande de l'informer immédiatement, s'il y a des difficultés à avoir le service lors de tels événements, afin qu'il puisse faire des interventions au niveau du service Santé et mieux-être.

M. Rolland informe les membres de l'assemblée que le *débriefing* de groupe permet d'identifier aussi les personnes pouvant nécessiter des rencontres additionnelles; or, si nous pouvons fortement recommander à quelqu'un dans le besoin de poursuivre les rencontres, nous ne pouvons toutefois pas le forcer.

Problématique au niveau du PAPP

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, demande aux membres de l'assemblée, lorsqu'ils sont informés d'une problématique relative au PAPP, de l'en aviser immédiatement et d'avoir aussi en leur possession les documents en litige et l'argumentaire du membre lésé, afin d'étudier ensemble le bien-fondé de la demande et d'établir le plan d'intervention.

Dossier de harcèlement

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que, dans ce dossier de harcèlement, il a fait une intervention afin que le membre puisse reprendre ses fonctions régulières, récupérer son arme à feu et faire arrêter le plan de suivi. M. Rolland informe les membres de l'assemblée qu'il attend un retour dans ce dossier de la part du capitaine Yanick Dussault.

Arbitrages en cours

§ Dossier de congédiement

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que, dans ce dossier, nous sommes en attente pour déposer notre requête en révision judiciaire.

§ Dossier de congédiement

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres de l'assemblée que ce dossier suit son cours et que de nouvelles dates d'audition furent établies pour novembre prochain.

§ Coupures de paie

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que les griefs reliés aux coupures de paie ont été attribués à M^e Marco Gaggino. Une première évaluation est commencée et nous prévoyons finir l'analyse des griefs afin de déterminer l'ordre que nous entendons mettre en place pour les faire entendre devant un arbitre.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. LUC FOURNIER

- Ø Résultats financiers 2014
 - § Revenus
 - § Dépenses
 - § Frais du personnel
 - § Frais d'opération
 - § Frais d'administration
 - § Frais d'activités
 - § Fonds d'assurance-maladie
 - § Fonds d'assurance-vie de base
 - § Fonds d'assurance-vie facultative
 - § Caisse de sécurité et de bien-être
 - § Fonds humanitaire
 - § Rendements des Fonds de l'APPQ
- Ø Rapport du comité sur la Politique salariale et de dépenses de l'APPQ
- Ø Rapport - Politique de cadeaux-souvenirs de l'APPQ
- Ø Rapport - Règles de gouvernance
- Ø Epsylio
- Ø Contrat - Maison La Vigile
- Ø Contrat - M^e Geneviève Frigon
- Ø Achat du 3^e étage de l'immeuble voisin
- Ø Développement informatique - Paiement direct

Résultats financiers 2014

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, annonce avec plaisir aux membres de l'assemblée que nous avons terminé notre exercice financier avec un solde à la fin de l'exercice de 3 290 488 \$. Ainsi, les excédents des produits par rapport aux charges s'élèvent à 641 802 \$, après le virement de 255 055 \$, soit le 3 % des retraités pour les frais d'administration des assurances prévu aux prévisions budgétaires 2014, le surplus à la fin de l'exercice s'élève à 896 857 \$.

§ Revenus

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, informe les membres du Conseil de direction que les cotisations régulières ont été de 4 842 704 \$, alors que les intérêts se sont élevés à 79 766 \$; la subvention en santé et sécurité a été de 11 876 \$; la contribution à la formation syndicale est de 150 000 \$, la ristourne en publicité nous a rapporté 150 000 \$ et les commandites pour le Congrès se sont élevées à 41 500 \$; l'entente avec La Capitale pour le remboursement des frais d'administration en assurance-vie facultative a été de 22 975 \$ et un règlement de litige TPS-TVQ a rapporté 566 566 \$; pour un grand total en revenus de 5 865 387 \$ en 2014.

§ Dépenses

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, explique que nos dépenses totales pour l'année 2014 se chiffrent à 5 264 693 \$, soit en bas de 183 395 \$ par rapport aux prévisions budgétaires. Par rapport à l'état de nos revenus, nous sommes en surplus de 630 694 \$ principalement et exceptionnellement en lien avec le règlement de litige. Comme le prévoient les conventions comptables, nous avons inclus un gain de 11 108 \$ sur un placement dans les fonds communs de placement.

§ Frais du personnel

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, indique qu'à l'item Salaire Exécutifs, un écart défavorable de 22 637 \$ s'explique par une sous-provision du poste budgétaire pour l'année courante. Au niveau des « Charges sociales », un écart défavorable de 23 605 \$ existe entre la réalisation et l'information budgétaire. Il y a aussi un écart favorable de 22 287 \$ à l'item des Comités et sous-comités qui s'explique par le ralentissement des relations de travail en lien avec les coupures budgétaires. À l'item Employé, un surplus de 102 395 \$ a été réalisé étant donné un règlement favorable de la convention collective des employés de bureau. Pour ce qui est des autres postes budgétaires, ils sont tous en surplus. Ainsi, la réalisation face au budget projeté a fini en surplus de 114 922 \$.

§ Frais d'opération

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres de l'assemblée que nos dépenses d'opération affichent un écart favorable de 160 233 \$. Il s'agit ici d'un écart enregistré en lien avec la diminution des effectifs patronaux en relations de

travail. Il y a eu une très grande amélioration. Ce sont les items Frais légaux ou les litiges, qui ont été négociés avec plus d'un fournisseur, qui ont fait une très grande différence. En effet, il y a une baisse de 34 932 \$ au niveau des frais légaux. À l'item Arbitrage, il y a un écart favorable de 35 754 \$. Ainsi, les coûts reliés au Congrès sont stables. Cependant, les frais actuariels et de consultation ont généré un léger déficit.

§ **Frais d'administration**

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, mentionne que nos dépenses d'administration ont connu un écart défavorable de 90 778 \$. Ainsi, l'item Papeterie et impression a coûté 27 923 \$ de plus que prévu. En entretien et réparation, les dépenses d'immobilisation ont généré plus de dépenses. En consultation et expertise, l'écart défavorable est de 37 299 \$ relié à une utilisation à l'externe pour le lobbying d'une firme spécialisée.

§ **Frais d'activités**

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, dit que dans l'ensemble nos budgets ont été respectés.

§ **Fonds d'assurance-maladie**

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres du Conseil de direction qu'en 2014 nos revenus de cotisations annuelles se situent à 22 768 563 \$. Nos dépenses s'élèvent à 22 185 496 \$. M. Fournier ajoute qu'un contrôle a été maintenu au niveau du règlement des assurances ainsi que du coût des médicaments génériques. Ces deux facteurs ont été les plus importants ayant contribué au contrôle de l'inflation. Un surplus de 1 159 444 \$ a été dégagé. Le tableau ci-dessous démontre très bien qu'une tangente a été prise par nos membres assurés. En effet, lors des deux dernières années, une augmentation substantielle vers les produits génériques a été remarquée. Il s'en dégage aussi une augmentation de la consommation de médicaments.

Les résultats d'expérience en assurance-maladie et l'augmentation de la consommation de médicaments font en sorte que l'inflation est de retour.

Si l'on tient compte de cette augmentation de la réserve de contingence, le surplus de l'année 2014 est donc réduit à 361 000 \$ (645 300 \$ moins 284 300 \$).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds d'assurance-maladie :

	(\$)
Solde cumulatif au 31 décembre 2013	1 559 900
Solde du surplus de l'année 2014 après capitalisation de la réserve de contingence	361 000
Virement au fonds d'immobilisation (serveurs et logiciels de gestion)	(717 200)
Solde cumulatif au 31 décembre 2014	1 203 700

Résultats d'expérience de 2014

	Soins hospitaliers et médicaux (\$)	Soins dentaires (\$)	Total (\$)
Produits :			
Cotisations d'assurances	18 241 300	4 201 800	22 443 100
Cotisations pour frais d'administration	226 000	40 200	266 200
Intérêts	48 100	11 100	59 200
	18 515 400	4 253 100	22 768 500
Charges :			
Réclamations payées	16 709 600	3 918 000	20 627 600
Variation de la réserve actuarielle	145 700	36 000	181 700
Taxe sur les primes	369 200	85 000	454 200
Virements de fonds	226 000	40 200	266 200
Frais directs	480 800	112 700	593 500
	17 931 300	4 191 900	22 123 200
Surplus (déficit)	584 100	61 200	645 300

Modification à la tarification au 1^{er} juillet 2015

	Soins hospitaliers et médicaux (%)	Soins dentaires (%)
Augmentation pour inflation pour 12 mois (2014 à 2015)	6,5	5,0
Augmentation pour garantir les taux jusqu'au 01-07-2016 (six mois d'inflation)	3,4	2,6
Ajustement pour l'expérience 2014	(6,9)	(5,1)
Ajustement calculé/requis au taux de cotisation au 01-07-2015	3,0	2,5

§ Fonds d'assurance-vie de base

Les primes payées entre le 1^{er} juillet 2013 et le 31 décembre 2014 se répartissent de la façon suivante :

Assurance-vie des membres (\$)	Assurance-vie des personnes à charge (\$)	Total (\$)
2 301 209	237 592	2 538 801

Le tableau suivant présente la ventilation des 76 décès survenus en 2014, par type d'assurés :

Décès survenus en 2014		
	Montant d'assurance (\$)	Nombre de décès
Membres		
• Actifs	842 000	8
• Retraités	400 500	34
Personnes à charge		
• Conjoints	224 000	34
• Enfants	0	0
Total	1 466 500	76

La Capitale – Estimé du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2014

Les chiffres sont basés sur l'information fournie par La Capitale.

	Primes participantes	2 471 523 \$
moins	sinistres imputés à l'expérience	1 883 406 \$
moins	les frais et taxes (incluant le crédit d'intérêt)	228 137 \$
	Surplus (Déficit) estimé	359 980 \$

Utilisation du surplus – Décision du Conseil de direction :

Le surplus de terminaison est remboursable à l'APPQ dans la Caisse de sécurité et de bien-être.

Lors de la rencontre du Conseil de direction le 25 mars dernier, il a été convenu que les améliorations suivantes devaient être présentées lors du Congrès des délégués de mai 2015 :

Article 15 – Soins hospitaliers et médicaux

15.05 V) **thérapie fermée ou externe auprès d'un établissement** approuvé par l'APPQ pour, **entre autres**, le traitement de la détresse psychologique, de l'épuisement professionnel, des crises suicidaires, du jeu compulsif, de la toxicomanie, jusqu'à concurrence de **150 \$** par jour de thérapie et d'un maximum de 28 jours par thérapie. **Pour le traitement de la gestion de la colère, le maximum de remboursement est de 200 \$ par jour jusqu'à concurrence de six jours par thérapie. Pour le traitement des syndromes post-traumatiques, le maximum de remboursement est de 200 \$ par jour jusqu'à concurrence de 14 jours par thérapie.** De plus, les personnes assurées ont accès à un service d'aide téléphonique pour ce type de problèmes. **Les maximums** de remboursement seront indexés le 1^{er} juillet de chaque année selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec au cours de l'année de calendrier précédente.

Article 10 – Réclamations

10.01 B) Lors de la présentation de la réclamation, le participant doit fournir son numéro de matricule, **la version papier ou la version numérisée approuvée par l'APPQ** des originaux des factures des frais admissibles (les reçus de caisse et les reçus manuscrits, c'est-à-dire sans étampes et/ou sans en-têtes imprimées ne sont pas admissibles) et l'ordonnance justifiant les frais admissibles, sauf pour les frais admissibles spécifiant explicitement qu'aucune ordonnance n'est requise et sauf lorsque le numéro d'ordonnance est indiqué sur les factures de médicaments.

§ Fonds d'assurance-vie facultative

Les primes versées au régime d'assurance-vie facultative pour l'année 2014 s'élèvent à 1 056 544 \$ comparativement à 1 086 092 \$ pour l'année 2013, soit une baisse d'environ 2,7 %, qui est en lien avec la réduction de taux de La Capitale. Les primes versées au régime d'assurance maladies redoutées pour l'année 2014 s'élèvent à 31 881 \$ comparativement à 29 564 \$ pour l'année 2013, soit une hausse de 7,8 %, qui est en lien avec une hausse de la participation.

Le nombre de décès et le montant d'assurance-vie facultative des sinistres survenus en 2014, ventilés par type d'assurés, se répartissent comme suit :

Décès survenus en 2014		
	Montants d'assurance-vie facultative (\$)	Nombre de décès
Membres		
- Actifs	450 000	5
- Retraités	205 000	4
Personnes à charge		
- Conjoints	155 000	5
- Enfants	0	0
Total	810 000	14

Tel qu'il a été décidé lors de la rencontre du Conseil de direction le 25 mars dernier, l'assurance-vie facultative sera prolongée jusqu'à l'âge de 75 ans. À noter que le montant maximal d'assurance passera de 250 000 \$ à 125 000 \$ pour les assurés de plus de 70 ans.

§ Caisse de sécurité et de bien-être

Rendement de la CSBE (après déduction des frais) :

	Valeur marchande	Portefeuille cible
2012	8,18 %	8,05 %
2013	13,92 %	14,04 %
2014	12,79 %	13,01 %
Moyenne 3 ans	11,63 %	11,70 %

Valeur marchande au 31 décembre 2014 : 61 038 467 \$.

§ Fonds humanitaire

Il y a eu 87 295 \$ de revenus pour des sommes distribuées de 78 619 \$.

§ Rendements des Fonds de l'APPQ

Ø Fonds Équilibré de l'APPQ

Rendements bruts :

31 décembre 2014 : 13,15 %

Rendements nets :

31 décembre 2014 : 12,05 %

Ø **Fonds de Croissance de l'APPQ**

Rendements bruts :

31 décembre 2014 : 13,50 %

Rendements nets :

31 décembre 2014 : 12,40 %

Ø **Volet Flexible de l'APPQ**

Rendements bruts :

31 décembre 2014 : 13,33 %

Rendements nets :

31 décembre 2014 : 12,22 %

Rapport du comité sur la Politique salariale et de dépenses de l'APPQ

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, discute des modifications faites à la Politique salariale et de dépenses à la suite des discussions au Conseil de direction et à la consultation du comité de Restructuration à l'effet que l'article 5.01 sur le per diem pour les membres du Conseil de direction s'appliquerait aussi à eux. Pour ce qui est des frais de représentation du directeur, ceux-ci seront aussi bonifiés afin de refléter la réalité et d'éviter la disparité régionale.

Rapport - Politique de cadeaux-souvenirs de l'APPQ

Il a été décidé qu'après la fin d'un mandat comme délégué celui-ci pourra bénéficier d'un cadeau en remerciement pour les services rendus.

Rapport - Règles de gouvernance

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, informe les membres de l'assemblée qu'à la suite du rapport du comité de Restructuration et de l'adoption par le Conseil de direction en décembre des règles d'éthique, le comité de la Politique salariale et de dépenses s'est réuni afin de faire le point sur nos pratiques et d'établir ce qui semble

être un lien entre le Code d'éthique et nos règles de gouvernance. Il a été décidé par le Conseil de direction d'aller de l'avant et de présenter le tout au Congrès des délégués.

Ellipse Synergie

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres du Conseil de direction qu'il s'agit ici d'un modèle d'intelligences artificielles qui permet de détecter et d'assurer un suivi virtuel tout en s'assurant de la confidentialité dans les cas de dépression et de suicide. Une démo a été présentée au Conseil de direction et il a été décidé d'aller de l'avant afin de prévenir les maladies d'ordre psychologique et les suicides. Une présentation sera faite au Congrès des délégués.

Contrat - Maison La Vigile

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, mentionne que la négociation du renouvellement du contrat pour les thérapies ouvertes ou fermées avec la Maison La Vigile avance, mais qu'elle doit aussi passer par une modification des règlements d'assurance en Congrès afin de déterminer les différents types de thérapie et leur coût, à l'intérieur du règlement. De plus, il faudra s'assurer de façon contractuelle que l'administratif et le thérapeutique soient à tout jamais séparés afin d'éviter de l'ingérence dans les admissions au nom d'une certaine profitabilité. Déjà, les choses se sont améliorées, mais il faudra rester vigilants et mettre nos restrictions sur une base contractuelle.

Contrat - M^e Geneviève Frigon

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, informe le Conseil de direction que le contrat de M^e Geneviève Frigon sera renouvelé sur une base de trois ans aux conditions et salaire discutés à huis clos.

Achat du 3^e étage de l'immeuble voisin

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, informe les membres de l'assemblée que l'achat du 3^e étage de l'immeuble voisin, au 1991 Léonard-De Vinci, a été complété et que les travaux d'aménagement débuteront en avril 2015. M. Fournier ajoute qu'il est toujours prévu que les assurances y déménageront à la fin de juin. De plus, les revenus provenant de la location des lieux s'élèveront à environ 70 000 \$ par année. Il s'agit ici

d'un investissement à long terme qui assure à la fois la pérennité des assurances, mais aussi le développement futur en matière d'adjudication.

Développement informatique - Paiement direct

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, indique que le paiement direct avec les pharmaciens est toujours prévu avec le nouveau système en janvier 2016. De plus, il est peut-être possible de greffer ce module avec le système actuel sans frais supplémentaires dès le mois de septembre. M. Fournier donnera un suivi au Conseil de direction au cours des prochains mois.

Jocelyn Boucher
Vice-président aux Ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/sl